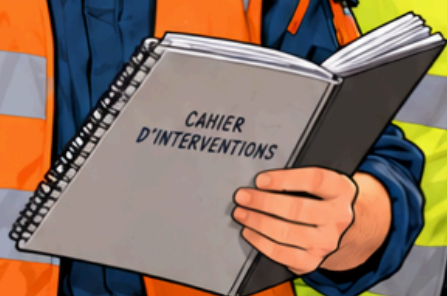


LE TEMPS DE TRAVAIL EN BD

Le repos protège aussi le service public

Après l'astreinte,
je reprends
à 8 h ?

Vérifions ton
repos avant
de repartir.



UN ACCIDENT ÉVITÉ DE JUSTESSE



LE TEMPS QUI COMPTE

Sur le planning, j'étais prévu à 8 h. Mais il manque l'intervention de nuit.



Le travail effectif, c'est le temps où tu es à disposition de l'employeur, sans pouvoir vaquer librement à tes occupations.



Le cadre général est de 35 heures par semaine et 1 607 heures par an, hors heures supplémentaires. Des régimes particuliers existent.



Même avec un cycle annualisé, il faut respecter les limites de travail et les repos.



LES GARANTIES DE LA JOURNÉE

Régime général, hors dérogations légalement applicables.

Dans le régime général :
10 heures maximum
de travail effectif
par jour.

6h 10 h max. 16h

L'amplitude de la journée
est limitée à 12 heures,
pauses comprises.

12 h max.

Première
prise
de poste

Pauses
comprises

Fin
de journée

Aucun temps de travail quotidien
ne doit atteindre 6 heures sans
une pause d'au moins 20 minutes.

PAUSE
20 MIN

Et le repos quotidien
doit durer au moins
11 heures consécutives.

11 h
minimum

20h

7h

L'ASTREINTE ET L'INTERVENTION



LE CALCUL QUI CHANGE LE PLANNING

J'ai terminé à 3 h 30, retour compris.

INTERVENTION VOIRIE		
Départ	Intervention	Retour
22 h 00	1 h 45	3 h 30
Fin de service (retour compris)		3 h 30

De 3 h 30 à 8 h, cela fait seulement 4 h 30 de repos.

PLANNING ÉQUIPE	
Fin d'intervention	3 h 30
4 h 30 de repos	
Reprise prévue	8 h 00

Avec 11 heures consécutives, une reprise serait possible au plus tôt à 14 h 30, sans nouvelle interruption.

Fin de service (retour compris)	+	11 h de repos consécutives
3 h 30		
= Reprise possible au plus tôt à		
14 h 30		

Nous devons adapter le service. Une récupération la semaine prochaine ne remplace pas ce repos.

PLANNING ÉQUIPE	
Fin d'intervention	3 h 30
Reprise adaptée	14 h 30
Semaine prochaine	



Exemple relevant du régime général, sans dérogation applicable. Vérifier aussi les autres garanties.

CE QUE L'AGENT DOIT FAIRE



CE QUE LA HIÉRARCHIE DOIT ORGANISER



LES DÉROGATIONS ONT UN CADRE

Une urgence permet-elle de supprimer le repos ?

Certaines missions relèvent de dérogations prévues par les textes, avec leurs conditions et contreparties.

CODE DU TRAVAIL

FONCTION PUBLIQUE

TEXTES APPLICABLES

TEXTES
RÉGLEMENTAIRES

Une dérogation ponctuelle exige des circonstances exceptionnelles, une décision pour une période limitée et l'information immédiate des représentants compétents.

Avant de dépasser une garantie, vérifions le fondement et les conditions. Le simple retard du chantier ne suffit pas à les établir.

PLANNING
ÉQUIPE

LUN MAR MER JEU VEN

FACE À UN DANGER GRAVE ET IMMINENT



Le dépassement d'un horaire ne suffit pas, à lui seul, à établir un danger grave et imminent.
Des missions particulières peuvent connaître des restrictions.

LA RESPONSABILITÉ DE LA COLLECTIVITÉ



SI UN ACCIDENT SURVIENT



D'abord, mettre en sécurité et faire intervenir les secours nécessaires.



Puis signaler l'accident, faire constater les lésions et engager la déclaration selon le statut de l'agent.



Planning, horaires réels, appels d'astreinte, alertes et témoignages : je conserve les pièces.



Pour un fonctionnaire, la reconnaissance de l'accident de service et une demande d'indemnisation pour faute répondent à des règles distinctes. Faites-vous accompagner.



Les démarches et délais diffèrent selon le statut.
La prise en charge d'un accident ne suppose pas toujours une faute de l'employeur.



ET LA RESPONSABILITÉ PÉNALE ?

Un responsable peut-il aussi être poursuivi après un accident ?

Une responsabilité pénale personnelle peut être recherchée si les conditions d'une infraction sont réunies. Elle n'est pas automatique.

Le juge tient compte des missions, des pouvoirs, des moyens et du lien avec le dommage.

Pour un auteur indirect, il faut notamment une violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité, ou une faute caractérisée exposant autrui à un risque grave qu'il ne pouvait ignorer.

UNE ORGANISATION = QUI PROTÈGE =

Les interventions de nuit déclenchent maintenant une vérification de la reprise.

Et nous savons qui prévenir lorsqu'un repos risque de ne pas être respecté.

Transmettez les difficultés aux représentants du personnel pour examiner l'organisation et la prévention avec la collectivité.

Pour approfondir ces règles, je vous conseille les formations du Syndicat national des territoriaux. Contactez-nous pour examiner votre situation.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DÉCEMBRE 2026

JE VOTE SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX

Comprendre
les règles,
signaler les risques
et porter des solutions
avec les agents.

Je veux rentrer
chez moi en sécurité
après mon service.

Je veux que nos alertes
sur la fatigue et le repos
soient entendues.



PLANNING
DU SERVICE

PLANNING
ÉQUIPE

✓ Relève
✓ Véhicules
✓ Matériel
✓ Équipe OK

REPOS
SÉCURITÉ
SANTÉ AU TRAVAIL

POUR DES HORAIRES QUI RESPECTENT NOTRE SANTÉ

Ce livret apporte des éléments
de compréhension.
Pour approfondir : formations
du Syndicat national des territoriaux
et accompagnement
de votre situation.